



Bruxelles, le 25 mai 2022

CM 3290/22
PTS A

LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Justice et affaires intérieures)

ECCL, Luxembourg

9 et 10 juin 2022

Les points suivants sont susceptibles de figurer sur la liste définitive des points "A"

Activités non législatives

Justice et affaires intérieures

Décision du Conseil autorisant l'ouverture des négociations sur la vente judiciaire de navires dans le cadre de la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI)

Adoption

approuvé par le Coreper (2^e partie) le 25.05.2022

C 9026/22 + ADD 1
8926/22 + ADD 1
JUSTCIV

Décision du Conseil concernant la signature du protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction (MAC Protocole, UNIDROIT)

Adoption

approuvé par le Coreper (2^e partie) le 25.05.2022

C 9028/22 + ADD 1
5230/22 + ADD 1
JUSTCIV

Recommandation du Conseil relative à la coopération opérationnelle des services répressifs

Adoption

C

Conclusions "Protéger les Européens du terrorisme: actions accomplies et prochaines étapes"

Approbation

Conclusions sur la mise en œuvre de l'interopérabilité au niveau national

Approbation

Rapport du COSI au Parlement européen
Approbation d'une lettre

Règlement du Conseil sur le mécanisme d'évaluation et de contrôle de
Schengen
Adoption

C

Délibérations législatives

Justice et affaires intérieures

Règlement relatif à l'Agence de l'Union européenne pour les questions liées aux drogues
Orientation générale

①C

-
- ①** Première lecture
 - C** Sur la base d'une proposition de la Commission
-